

& ACTUALITÉS ENVIRONNEMENT

La lettre d'information mensuelle de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice

#104 / JUILLET-AOÛT 2021

ARRÊT PROGRAMMÉ POUR MAINTENANCE SUR L'UNITÉ N°1



Après l'unité de production n°2 au printemps, la campagne de maintenance 2021 se poursuit avec l'arrêt programmé de l'unité n°1, qui a débuté le 20 août. Cet arrêt pour simple rechargement a pour objectif de renouveler un tiers du combustible et de réaliser des contrôles et de nombreuses opérations de maintenance. En effet, près de 4 000 activités sont programmées dans la partie nucléaire et dans la partie secondaire des installations. La maintenance préventive et les modifications effectuées sur les matériels auront un impact significatif sur leurs performances et sur la capacité de l'installation à produire durablement une électricité sûre et bas carbone.

Des chantiers d'envergure au programme

Trois chantiers d'envergure seront menés lors de cet arrêt programmé :

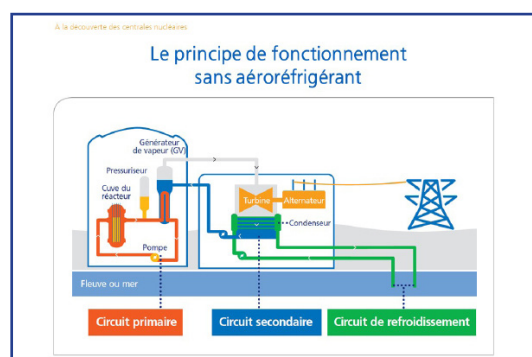
- le remplacement d'un joint sur l'une des 4 pompes primaires, situées dans le bâtiment réacteur. Ces pompes assurent la circulation de l'eau dans le circuit primaire (schéma ci-contre).

- la visite d'un palier de l'alternateur en salle des machines.

Ces paliers, sur lesquels repose la ligne d'arbre du groupe turbo-alternateur (74 mètres de long pour une masse en mouvement de 1 000 tonnes) sont constitués de coussinets en inox. En fonctionnement, quand la turbine tourne à 1 500 tours/mn, l'injection d'une fine pellicule d'huile entre le coussinet et la ligne d'arbre permet d'éviter tout frottement ou arrachement du métal. Les 7 paliers qui supportent la ligne d'arbre font l'objet d'inspections périodiques lors des arrêts programmés.



- l'expertise d'une phase sur un pôle du transformateur principal (photo de gauche dans le bandeau en haut de page). Le transformateur principal a pour rôle d'élever la puissance produite par l'alternateur de 20 000 à 400 000 Volts afin que l'électricité puisse être transportée sur les lignes à très haute tension et acheminée sur le territoire national.



L'implication des partenaires comme condition de réussite des campagnes d'arrêts

Comme lors de chaque campagne d'arrêts pour maintenance, les entreprises partenaires ont été étroitement associées à la préparation de l'arrêt de l'unité n°1. Les chefs de chantier de ces sociétés ont été conviés à un forum le 17 août. Ce temps d'échange, animé par des représentants de la centrale, est une opportunité privilégiée de partager les enjeux de l'arrêt, avec une priorité absolue : garantir la sécurité de tous les salariés.



La logistique, un levier essentiel de qualité des interventions

Assurer un accueil de qualité à tous les intervenants, leur garantir de bonnes conditions de travail sont les engagements quotidiens d'EDF. La logistique de vie et la logistique de chantier sont pilotées par un salarié de la centrale, Yannick (découvrez son portrait ci-contre) qui joue un rôle essentiel d'appui et de facilitation, aux côtés des entreprises partenaires.

Portrait d'un acteur-clé de la logistique

"Yannick, le facilitateur de l'arrêt"

Arrivé en 2009 sur le site de Saint-Alban, Yannick est responsable logistique des arrêts pour maintenance depuis 2016. Après un parcours essentiellement orienté sur la technique, il a souhaité rejoindre le projet d'arrêt pour y apporter ses compétences et son expérience. Etre en appui et faciliter le travail des équipes d'EDF et des partenaires industriels, tel est son rôle.



Mes missions sont très riches et variées. Je m'occupe de toute la partie logistique de chantier et logistique de vie pour les équipes d'intervention pendant l'arrêt. Ce panel est très large car il comprend la demande de matériels essentiels comme les échafaudages, les calorifuges, les sas, ou moins essentiels mais tout aussi importants pour le bien-être et de meilleures conditions de travail des intervenants telles que la demande de place de parking, d'un vestiaire, la réparation d'un éclairage, l'attribution d'un téléphone...



Pendant cette période de forte affluence sur le site, j'accompagne les intervenants au plus près de leur chantier afin que leurs activités soient réalisées avec du matériel fiable et performant pour une qualité optimale des interventions.

Pour mener à bien ces missions, je suis entouré d'une équipe composée de six salariés qui sont, pour certains, très expérimentés alors que d'autres sont en formation dans le cadre d'un changement de poste. Il est important de transmettre les savoir-faire et ainsi renouveler les compétences au sein de l'industrie nucléaire.

Mon rôle, comme celui de tous les acteurs de logistique, me paraît essentiel. Il contribue à la réussite de ces challenges industriels que sont les arrêts programmés pour maintenance, afin que Saint-Alban continue de produire une électricité bas carbone, en toute sûreté et en toute sécurité.



RÉSULTATS ENVIRONNEMENTAUX

JUILLET 2021

SURVEILLANCE DE L'ENVIRONNEMENT

RAYONNEMENT AMBIANT

La radioactivité ambiante est mesurée en continu par des balises situées dans un rayon de 10 kilomètres autour de la centrale, certaines étant situées sous les vents dominants. La radioactivité est un phénomène naturel. Sa valeur moyenne en France, est de l'ordre de 0,09 µGy/h.

Valeurs en µGy/h

Moyenne mensuelle.....	0,08
Valeur la plus élevée du mois	0,113
Moyenne de l'année 2020	0,076

ACTIVITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

La qualité des eaux souterraines est analysée une fois par mois à partir de prélèvements effectués dans une quinzaine de puits, parmi les 31 répartis autour de la centrale.

Valeurs en Bq/l

	Moyenne mensuelle	Moyenne de l'année 2020
Activité Béta globale	< 0,11	< 0,13
Activité Tritium	< 5,4	< 5,73

La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice réalise une surveillance systématique de l'eau, de l'air, de la faune et de la flore. Des prélèvements autour du site et des analyses en laboratoire sont ainsi réalisés chaque année, ce qui représente au total environ 20 000 mesures.

Les analyses effectuées, leur fréquence, ainsi que les modes opératoires utilisés sont définis par un organisme indépendant, l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire), qui effectue un contrôle des résultats présentés ci-dessous et réalise, comme d'autres organismes, ses propres prélèvements et mesures. L'intégralité des résultats de la surveillance de la radioactivité de l'environnement réalisée par le CNPE de Saint-Alban Saint-Maurice est consultable sur le site internet du Réseau National de Mesure de la radioactivité de l'environnement (www.mesure-radioactivite.fr).

"Laboratoire agréé par l'Autorité de sûreté nucléaire pour les mesures de radioactivité de l'environnement – portée détaillée de l'agrément disponible sur le site Internet de l'Autorité de sûreté nucléaire".



Retrouvez l'ensemble des données de surveillance de la radioactivité de l'environnement sur le site de l'IRSN : www.mesure-radioactivite.fr (le réseau national de mesures de la radioactivité de l'environnement).

SURVEILLANCE RADIOLOGIQUE DES PERSONNELS



La dosimétrie du personnel recouvre la somme des expositions internes et externes. Le seuil dosimétrique de 20 mSv est le seuil réglementaire en vigueur. Tout travailleur dépassant le seuil de 16 mSv se verra confier de façon préventive des activités adaptées pour limiter son exposition.

SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION

Nombre de travailleurs :	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2021
Intervenues en zone nucléaire	642	5 371
dont la dose individuelle se situe entre 16 et 20 mSv	0	0



CONTRÔLE DES CONTAMINATIONS INTERNES

	Dans le mois	Cumul depuis janvier 2021
Nombre d'anthropogammamétries	139	1 486
Nombre de contaminations internes détectées au service médical > 0,5 mSv	0	0



POUR MIEUX COMPRENDRE

UNITÉS DE MESURES

- Le Becquerel (Bq) est l'unité qui mesure l'activité d'une source radioactive. Un Becquerel correspond à une désintégration par seconde d'un atome radioactif.

1 GBq = 1 gigabecquerel
= 1 milliard de Becquerels

1TBq = 1 térabecquerel
= 1000 milliards de Becquerels

- Le Gray (Gy) mesure la dose de rayonnement absorbée par la matière.
- Le Sievert (Sv) mesure les effets des rayonnements radioactifs reçus par un être vivant, en tenant compte de l'énergie transmise et de la nature du rayonnement.

REPÈRES RADIOLOGIQUES



0,001

Rejets annuels liquides et gazeux moyens d'une centrale nucléaire (évaluation dose annuelle)



0,01

Limite d'exposition aux rayonnements ionisants pour la population (dose annuelle)



0,03

Paris / New-York à 11 000 m (rayons cosmiques - dose prise en 1 fois)

CONTRÔLE DES REJETS

Comme la plupart des installations industrielles, le fonctionnement d'une centrale nucléaire nécessite des prélèvements d'eau et engendre des rejets liquides et gazeux. Une réglementation stricte encadre ces différents rejets, qu'ils soient radioactifs ou non, et fixe des limites garantissant l'absence d'effets nocifs pour l'environnement. Des contrôles sont ainsi effectués avant, pendant et après chaque rejet radioactif de la centrale nucléaire de Saint-Alban Saint-Maurice pour s'assurer que les valeurs mesurées restent très largement inférieures aux limites réglementaires.



ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'AIR

	mesures mensuelles		cumul depuis le 1er janvier 2021(*)
TRITIUM	0,09 TBq		0,42 TBq Limite annuelle autorisée : 4,5 TBq
IODES	0,002 GBq		0,028 GBq Limite annuelle autorisée : 0,8 GBq
GAZ RARES	0,11 TBq		1,3 TBq Limite annuelle autorisée : 25 TBq

Les rejets gazeux proviennent de la ventilation permanente des locaux situés en zone nucléaire et de l'épuration du circuit primaire (circuit fermé, constitué par un ensemble d'appareils assurant la circulation de l'eau chargée d'extraire la chaleur dégagée par le cœur du réacteur). Ces rejets sont filtrés pour retenir les poussières radioactives, stockés pour certains dans des réservoirs où leur radioactivité décroît naturellement avec le temps puis contrôlés avant d'être rejetés dans l'atmosphère.

(*) Suite au changement de logiciel dans la gestion des effluents, depuis le 1er mars 2021, les cumuls sont exprimés dans la même unité que les mesures mensuelles et non plus en pourcentage.

ACTIVITÉ REJETÉE DANS L'EAU

	mesures mensuelles		cumul depuis le 1er janvier 2021(*)
TRITIUM	9,3 TBq		32,6 TBq Limite annuelle autorisée : 80 TBq
IODES	0,003 GBq		0,01 GBq Limite annuelle autorisée : 0,1 GBq
GAZ RARES	0,046 GBq		0,198 TBq Limite annuelle autorisée : 10 GBq

Les rejets liquides proviennent des mouvements d'eau à l'intérieur du circuit primaire et du nettoyage des outils. Le traitement et le recyclage de l'eau issue du fonctionnement des installations permettent d'en rejeter une part aussi réduite que possible. L'eau non réutilisable est collectée, traitée, stockée et contrôlée avant d'être rejetée dans le Rhône selon les normes fixées par la réglementation. La prise en compte du débit du fleuve permet de garantir un taux de dilution optimal de l'activité au moment du rejet.

PROPRETÉ DES TRANSPORTS ET DES VOIRIES DU SITE



Combustible utilisé

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	0	3
Nombre d'écarts	0	0

Ces convois sont expédiés à destination de l'usine de La Hague.



Outillage utilisé

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	1	46
Nombre d'écarts	0	0



Déchets nucléaires

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	5	36
Nombre d'écarts	0	0

Il s'agit de déchets liés à l'exploitation et à la maintenance des installations : filtres, tenues de protection, gants, chiffons par exemple.



Propreté vestimentaire

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de contrôles effectués	11 652	167 289
Nombre d'écarts	0	0

Nombre d'écarts détectés sur les vêtements des personnels : Nombre de cas où un vêtement présente une contamination supérieure à 800 Bq sachant que le seuil réglementaire à partir duquel l'événement est considéré comme significatif est de 10 000 Bq.



Emballages vides

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de convois	3	15
Nombre d'écarts	0	0

Nombre de convois : Nombre de camions transportant les emballages spéciaux adaptés à la nature des produits transportés (combustible neuf ou usé, outillages ou déchets) et conçus pour assurer le confinement de la radioactivité.
Nombre d'écarts : Nombre de points des convois présentant une contamination supérieure à 4 Bq/cm2 à leur arrivée à destination.



Voirie du site

	dans le mois	cumul depuis janvier 2021
Nombre de points de contamination détectés sur le site	0	0
Nombre d'écarts	0	0

Points de contamination : Point présentant une radioactivité supérieure à 800 Bq sachant que le seuil d'écart mineur est à 100 000 Bq. Le seuil réglementaire à partir duquel l'événement est considéré significatif est de 1 million de Bq.



Radiographie pulmonaire
(dose prise en 1 fois)

0,07



Séjour d'une semaine
à 1 500 m
(rayons cosmiques -
dose prise en 1 fois)

0,1



Radioactivité naturelle
moyenne en France
(dose annuelle)

2,4

mSv

À NOTER

- TRITIUM** : De la famille de l'hydrogène, le tritium émet un rayonnement de faible énergie. Il existe à l'état naturel et doit donc être mesuré séparément.
- IODE** : Ce radioélément est comptabilisé à part car il a la particularité de se fixer à la glande thyroïde.
- GAZ RARES** : Les principaux sont le Xénon et le Krypton. Ils existent en faible proportion dans l'air et ne sont pas assimilés par l'organisme.
- AUTRES RADIOÉLÉMENTS** : Cumul des activités des différents radioéléments recherchés. Ces radioéléments ont été choisis en raison de leur importance médicale ou de leur durée de vie.

VIE INDUSTRIELLE

L'unité n°2 est à la disposition du réseau électrique national. L'unité n°1 est en arrêt programmé pour simple rechargement depuis le 20 août (voir en page 1). Depuis le début de l'année 2020, les deux unités ont produit **près de 10 TWh**.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SÛRETÉ

17/06/2021 - L'anomalie détectée concerne les incertitudes du Système de Protection Intégré des réacteurs du palier 1300MW (SPIN*). Dans certaines configurations de fonctionnement du réacteur (grappes de commandes** insérées et niveau de puissance intermédiaire), l'évaluation du déséquilibre axial de puissance par le SPIN est réalisée avec des incertitudes non conformes avec celles prises en compte dans certaines études de sûreté. Ceci correspond à un changement d'hypothèse d'étude de sûreté générique. Une analyse réaliste a néanmoins permis de conclure à l'absence d'enjeu sûreté de cette anomalie. Cette anomalie concerne l'ensemble des centrales nucléaires du palier 1300 MW (Belleville, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel, Penly, Saint-Alban). Les réacteurs appliquant les référentiels des VD2 (2ème visites décennales) et VD3 (3ème visites décennales) sont impactés par l'anomalie détectée. Une solution de traitement sera mise en œuvre en 2022 en adaptant le paramétrage du SPIN pour le remettre en cohérence avec les études de sûreté.

EDF a déclaré le 17 juin 2021, auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, un événement significatif de sûreté générique de niveau 0 sous l'échelle INES qui en compte 7, pour l'ensemble du palier 1300 MW. * Le SPIN est le Système de Protection Intégré Numérique des réacteurs du palier 1300 MW. Il permet de calculer en temps réel des mesures de puissance du réacteur et assure, en parallèle, des fonctions de protection et de surveillance du réacteur.

** Les grappes de commande, situées dans le bâtiment réacteur (partie nucléaire des installations), contiennent des matériaux absorbants les neutrons. Elle permettent, avec l'ajustement de la concentration en bore dans l'eau du circuit primaire, de contrôler la réaction nucléaire dans le cœur du réacteur.

08/07/2021 - Sur l'unité n°1, en production, les équipes d'exploitation détectent une défaillance sur l'un des deux automates pilotant les systèmes de protection du réacteur. Conformément aux règles d'exploitation, ce dysfonctionnement nécessite une mise à l'arrêt du réacteur pour procéder à la réparation de l'automate. Le pilotage du réacteur vers un état plus sûr est redevable de la déclaration d'un événement significatif à l'Autorité de sûreté nucléaire. Cet écart n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté de l'installation car l'automate redondant est toujours resté disponible.

15/07/2021 - Tout au long de l'année, chaque centrale nucléaire réalise des essais périodiques afin de s'assurer du bon fonctionnement de ses matériels. Les essais périodiques applicables aux Diesels d'Ultime Secours pour les centrales du palier 1300 MW (Belleville, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel, Penly, Saint-Alban) ont fait l'objet d'évolutions documentaires, afin d'intégrer le retour d'expérience issu de divers essais.

Ces évolutions documentaires, au titre de la réglementation applicable pour les installations nucléaires de base, sont soumises à autorisation ou déclaration auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire lorsqu'elles sont notables. Un contrôle interne a mis en évidence que certaines évolutions documentaires n'avaient pas respecté ces exigences.

EDF a déclaré le 15 juillet 2021, auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire, un événement significatif de sûreté générique de niveau 0 sous l'échelle INES qui en compte 7, pour les centrales du palier 1300 MW : Belleville, Cattenom, Flamanville, Golfech, Nogent-sur-Seine, Paluel, Penly, Saint-Alban.

15/07/2021 - Les équipes d'exploitation procèdent au redémarrage de l'unité n°1 après un arrêt programmé pour maintenance (événement du 8 juillet). Lors de ces manœuvres, la vitesse de montée en puissance n'a pas respecté les critères définis dans les règles d'exploitation. Cet écart n'a eu aucune conséquence réelle sur la sûreté de l'installation, car les opérateurs ont rétabli immédiatement la conformité de montée en puissance du réacteur.

ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS RADIOPROTECTION

25/06/2021 - Les interventions dans la zone nucléaire nécessitent le port d'appareils individuels de mesure radiologique. Ces appareils sont contrôlés régulièrement. Les équipes du service de prévention des risques ont mis en évidence que trois de ces appareils de mesure ont été utilisés alors que leurs dates de validité étaient dépassées, ce qui constitue un écart à la réglementation. Dès détection, ces appareils ont été retirés et remis en conformité. Cet écart n'a eu aucune conséquence sur la sécurité ni sur la santé des intervenants, car les autres appareils de mesure dont étaient équipés les intervenants n'ont enregistré aucun dépassement des seuils réglementaires.

19/07/2021 - Une intervention de maintenance nécessite l'accès dans le bâtiment réacteur de l'unité de production n°2, dans la zone nucléaire de l'installation, ainsi qu'une autorisation de travail radiologique spécifique. Un contrôle lors de l'activité a mis en évidence une non-conformité du document en possession des intervenants. Dès détection, une autorisation appropriée leur a été délivrée, permettant la poursuite de l'intervention. Cette situation constitue un écart aux règles de radioprotection. Celui-ci n'a eu aucune conséquence réelle sur la sécurité ni sur la santé des intervenants. En effet, la radioactivité mesurée en local par les intervenants est toujours restée inférieure aux seuils réglementaires.

INFO GROUPE

Parution des résultats semestriels 2021

Le Conseil d'administration d'EDF, réuni le 28 juillet 2021 sous la présidence de son PDG, Jean-Bernard Lévy, a arrêté les comptes consolidés du 1er semestre. « Le premier semestre 2021 marque le retour à la croissance de notre chiffre d'affaires et de nos marges après une année 2020 en retrait en raison de la crise sanitaire. Ces résultats en forte progression traduisent notamment une bonne performance opérationnelle en France et nous projettent avec confiance dans la suite de l'année avec, récemment, un rehaussement de l'estimation de production nucléaire en France et de l'objectif d'EBITDA pour 2021. Le Groupe EDF poursuit avec détermination le déploiement de sa stratégie CAP 2030, ce que traduit une croissance importante de notre portefeuille de projets renouvelables, une bonne dynamique commerciale et des avancées significatives dans tous nos principaux projets industriels. Je tiens à remercier tous les salariés du Groupe pour leur engagement remarquable pendant la crise sanitaire et pour leur professionnalisme, au service de nos clients et de la lutte contre le changement climatique. » a déclaré Jean-Bernard Lévy.

[Lire les résultats détaillés dans le communiqué de presse \(cliquez sur ce lien\)](#)

La centrale, un partenaire engagé aux côtés des associations du territoire

Durant les mois de juin et juillet, le site a signé ou renouvelé sept conventions de partenariat autour du sport, de la mobilité électrique, de l'environnement, de la prévention et de la valorisation du patrimoine local.



L'association union sportive – Davézieux Vidalon : le foot pour tous

Une première dans le secteur nord Ardéchois, ce nouveau projet permettra à des jeunes et des adultes en situation de handicap mental et/ou psychique de pouvoir pratiquer leur activité favorite, le football. L'appui financier apporté par la centrale permettra notamment de soutenir ce nouveau challenge et l'encadrement adapté à la pratique du foot (formation des entraîneurs, équipements...).

La commune de Saint-Clair du Rhône « roule » électrique

Depuis le mois de juillet, les agents de la commune de Saint-Clair du Rhône circulent au guidon d'un tricycle électrique financé par le site. Celui-ci leur permettra de parcourir les 36 km nécessaires à la distribution quotidienne des communications municipales dans chaque boîte aux lettres des administrés. Dans une démarche de réduction des émissions de CO₂, Saint-Clair du Rhône est déjà équipée d'une borne électrique ainsi que de trois véhicules électriques pour l'entretien des espaces verts de la commune.



Les JSP de Givors sensibilisent les plus jeunes

Pour la troisième année consécutive, la centrale renouvelle son engagement aux côtés des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Givors. Ce partenariat financier permet l'achat de matériels et le financement de projets. Il s'appuie également sur une coopération avec la centrale lors d'opérations de solidarité, notamment le Téléthon. Cette convention s'inscrit dans la continuité des soutiens apportés ces dernières années aux sections du Pilat Rhodanien, de Roussillon, de Vienne, de Condrieu, de Saint-Chamond et de Beaupreire.

La centrale « éclaire » le foot de Saint-Romain-de-Surieu !

La centrale a signé un nouveau partenariat avec le syndicat intercommunal regroupant quatre communes (Assieu, La Chapelle-de-Surieu, Saint-Romain, Ville-Sous-Anjou) dont St-Romain-de-Surieu où sera implanté le nouveau stade synthétique.

Co-financé par l'Etat, la Fédération Française de Football, la Région, le Département, le club ainsi que les communes concernées, EDF est l'entreprise partenaire de ce projet. Sa participation permettra plus particulièrement d'éclairer le stade par des ampoules leds, dans une démarche économique et écologique.



Le site a renouvelé son partenariat avec l'US Chanas - Sablons – Serrières, pour la quatrième année consécutive.

Ce soutien permet de financer les équipements sportifs des jeunes joueurs, dont le renouvellement des survêtements. En effet, la fusion entre le F.C Serrières-Sablons et le F.C Chanas permet la création du nouveau club : l'US Chanas – Sablons – Serrières. L'union sportive compte près de 150 licenciés, dont 70 jeunes de 5 à 17 ans, entraînés par une trentaine bénévoles.

Le site a signé un nouveau partenariat avec l'Association de sports nautiques, basée à Chavanay.

Cette année, le club accueille la finale du **championnat de France de joutes** qui se tiendra les 28 et 29 août 2021. Ce partenariat participe au soutien de ce sport nautique emblématique dans la région aux abords du Rhône. Parmi les meilleurs clubs de France en méthode lyonnaise, le club de Chavanay compte à ce jour un très beau palmarès (67 titres de champion de France). L'association regroupe 75 licenciés, âgés de 9 à 40 ans, issus de la région. Ils exercent cette activité sportive sur le bassin de la Serve au cœur du village.

Juillet 2022 sera l'occasion de fêter les 100 ans du club de Joutes de Chavanay aux côtés des partenaires et parties prenantes du territoire.



La centrale a renouvelé son partenariat avec **l'association la « Gaule Rambertoise »**, pour la troisième année. Association de pêche en eau de rivière et implantée à Saint-Rambert d'Albon (26), elle participe activement à la protection des milieux aquatiques et de leur patrimoine piscicole.

Cette structure créée en 2019 se mobilise également auprès du jeune public en organisant des activités à destination des scolaires de la région et des licenciés de l'école de pêche : initiation à la pêche à la ligne, découverte du milieu aquatique avec les différentes espèces...

C'est dans cette démarche que la centrale a organisé, avec ses membres, des animations Energy Kids.

A travers sa politique de partenariat, la centrale s'inscrit dans une démarche de proximité et d'échanges avec les acteurs locaux et concrétise ainsi son rôle économique, social et sociétal sur le territoire.



Direction Production Nucléaire et Thermique
**Centre nucléaire de production d'électricité
Saint-Alban Saint-Maurice**

BP 31 - 38550 Saint-Maurice l'Exil
Tél : 04.74.41.32.32 / Fax : 04.74.29.69.81
Votre contact : Ghislain Bouan - Tél : 04.74.41.32.05

Directeur de la publication : Nicolas Delecroix

Le groupe EDF est certifié ISO 14001.
La centrale de Saint-Alban Saint-Maurice est certifiée OHSAS 18001

* Pour découvrir l'énergie électrique, les différentes sources de production, les métiers, visitez le centre d'information du public :

Téléphone : 04-74-41-33-66
e-mail : centrale-stalban-stmaurice@edf.fr

* Pour vous abonner à la newsletter, il vous suffit d'envoyer une demande par mail à communication-stalban-stmaurice@edf.fr

* Pour consulter l'actualité de la centrale, les publications, les offres d'emploi et de stage de la centrale, connectez-vous sur www.edfreclute.com

* Accédez facilement au site internet de la centrale de Saint-Alban Saint-Maurice <http://edf.fr/saint-alban> (en flashant ce QR code avec votre smartphone)



Suivez-nous sur Twitter
[@EDFSAINTALBAN](https://twitter.com/EDFSAINTALBAN)

